

	PROCÉDURE ANALYSE DES RISQUES		Référence	PRO-SSE-ANR
			Version	013
			Date de création	01-01-2015
			Date de révision	21-11-2025

OBJET

Cette procédure définit les différents risques identifiés sur les chantiers ainsi que les mesures à prendre pour les minimiser.

DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure est applicable pour l'ensemble des chantiers.

CONTENU DE LA PROCÉDURE

1. MÉTHODE

Les tableaux ci-après reprennent l'analyse de risques pour les différentes tâches effectuées au sein de la société. Les différents risques sont inventoriés et estimés en fonction de leur importance, sur base de la matrice suivante (méthode Kinney) :

LE RISQUE = LA FRÉQUENCE * LA PROBABILITÉ * LA CONSÉQUENCE

PROBABILITÉ (P)		FRÉQUENCE (F)		EFFET (E)	
1	Peu probable mais possible	0.5	Très rare	1	Petits dégâts
3	Peu courant	1	Rare	3	Blessure avec incapacité
6	Tout à fait possible	2	Parfois	7	Sérieux, invalidité, blessure grave
10	Prévisible	3	Occasionnel	15	Très sérieux, cas mortel possible
		6	Régulier	40	Catastrophe, plusieurs morts
		10	Continu		

La probabilité indique dans quelle mesure, compte tenu de la situation de danger, l'effet risque de se produire.

La fréquence d'exposition indique la fréquence à laquelle une situation de danger déterminé se produit.

L'effet est l'impact du risque sur les travailleurs.

RÉSULTATS	MESURES À PRENDRE
$R \leq 20$	Risque très limité, acceptable
$20 < R \leq 70$	Attention requise
$70 < R \leq 200$	Mesures requises
$200 < R \leq 400$	Amélioration immédiate requise
$R > 400$	Cesser les activités

L'analyse des risques est revue en cas de changements au sein de la société ou au minimum une fois par an lors de la revue annuelle de direction.

	PROCÉDURE ANALYSE DES RISQUES	Référence	PRO-SSE-ANR
		Version	013
		Date de création	01-01-2015
		Date de révision	21-11-2025

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. RISQUES LIÉS À L'INSTALLATION DE CHANTIER

	Titre	Numéro de l'analyse des risques
☒	Installation de chantier	01
☒	Mise en sécurité – travail sur site industriel	02
☒	Transport routier	03

2.2. RISQUES LIÉS AU POSTE DE TRAVAIL

	Titre	Numéro de l'analyse des risques
☒	Monteur – mécanicien	04
☒	Soudeur et arcaireur	05
☒	Tuyauteur	06
☒	Manutention élingage	07

2.3. RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

	Titre	Numéro de l'analyse des risques
☒	Travaux en hauteur	08
☒	Travaux par points chauds	09
☒	Travaux en espace confiné	10
☒	Travaux en coactivité	11
☒	Utilisation de substances dangereuses	12
☒	Désamiantage	13
☒	Facteurs d'ambiance	14
☒	Environnement – traitement des déchets	15
☒	Voiture Hybride	16

Annexe 1: Installation de chantier												
O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Accès au site du client	Méconnaissance, accès à une zone interdite.	6	10	15	900		Ouverture de chantier et permis de travail réalisé avec le client.	1	10	3	30
								Réalisation des procédures d'accès au site : passeport de sécurité, visionnage des vidéos d'accueil				
		Pas de connaissance des risques du site	6	10	15	900		Prise de connaissance par le personnel se rendant sur site du permis de travail ou de l'ouverture de chantier	1	10	3	30
								Réalisation des procédures d'accès au site : passeport de sécurité, visionnage des vidéos d'accueil				
								Prise de connaissance du plan d'urgence du site				

	Déchargement manutention du matériel	Risque de douleurs et troubles musculo-squelettiques	6	6	3	108		Adopter les postures ergonomiques pour la manutention	1	6	1	6
								Utilisation des moyens mécaniques à disposition				
		Stockage dans une zone non adaptée (perturbation de l'activité du client)	6	6	3	108		Définition de la zone de stockage avec le client (ouverture de chantier)	1	6	1	6
								Balisage de la zone de stockage + Identification du chantier et de la société				
		Coupure, coincement, écrasement	6	6	3	108		Port des EPI (gants, chaussures de sécurité, casque)	1	6	1	6
								Ne pas se trouver dans la ligne de tir, entre un objet fixe et un objet en mouvement				
x	Raccordement des fluides et énergies	Surcharge du réseau	1	10	15	150	x	Pas d'intervention sur le réseau électrique du client	1	3	15	45

		Fuites ou rejets					x	Les raccordements sont effectués par le client conformément aux dispositions de l'ouverture de chantier				
		Risque d'électrisation ou d'électrocution	1	10	15	150	x	Utilisation de chapelle de chantier et de rallonges avec différentiel	1	3	15	45
	Circulation de véhicules	Accident de roulage - Accident avec des tiers	3	10	15	450		Respect des zones de circulation	0,5	10	7	35
								Balisage du chantier				
								Port de vêtement haute visibilité lors des déplacements				
								Respect du code de la route et des priorités				

Annexe 2 : Mise en sécurité – travail sur site industriel

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
-----	------------	---------	---	---	---	---	-----	-----------------------	---	---	---	----

	Intervention sur un équipement de travail, maintenance	Mise en marche inopinée de l'équipement de travail	6	6	15	540		Respect de la procédure de consignation du client	0,5	6	15	45
								Avoir le permis de travail en ordre				
								Appliquer les 7 règles d'or de la consignation (coordination, séparation des énergies, condamnation, vérification, immobilisation mécanique, signalisation – balisage)				
	Intervention sur des tuyauteries ou des conduites	Fluide sous pression : brûlure, blessures dues à la pression, brûlures chimiques	6	6	15	540		Respect de la procédure de consignation du client	0,5	6	15	45
								Avoir le permis de travail en ordre				

								Appliquer les règles d'or de la consignation : coordination, séparation des énergies, condamnation (platine, dépose de tuyauterie), dissipation (vidange, purge, nettoyage, neutralisation, ventilation), vérification absence de pression ou d'écoulement, signalisation – balisage				
	Intervention à proximité d'équipement de travail en service	Entrainement, coincement, écrasement par un organe en mouvement	6	6	15	540		Placement d'un balisage rigide afin d'interdire le contact avec les organes en mouvement	0,5	6	15	45
								Port de vêtements ajustés				
								Respect de la procédure de consignation du client				

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Transport sur route	Accident de roulage	6	3	15	270		Respecter le code de la route	1	3	15	45
								Adopter une conduite préventive				
								Véhicule en ordre de contrôle et en bon état				
		Perte de chargement	6	3	15	270		Bien arrimer le chargement	1	3	15	45
								Respecter la charge maximale des véhicules				
	Transport sur chantier	Accident de roulage	6	6	15	540		Respecter le plan de circulation	0,5	6	15	45
								Respecter le code de la route				
								Respecter les limitations de vitesse				
								Adopter une conduite préventive				
								Véhicule en ordre de contrôle et en bon état				

		Collision avec les engins de chantier	6	6	15	540		Respecter le plan de circulation	0,5	6	15	45
								Respecter les priorités : les engins hors gabarit ont la priorité sauf si un panneau leur retire				
								Respecter les limitations de vitesse				
		Perte de chargement	6	3	15	270		Bien arrimer la charge	1	3	15	45
								Respecter la charge maximale des véhicules				

Annexe 4: Monteur- Mécanicien

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Accès au poste de travail	Chute de personnes	6	3	15	270		Installation d'EPC : garde-corps provisoire avec double lisse et plinthe	1	3	15	45
								Installation d'EPC : filet de retenue				
								Utilisation de ligne de vie permanente en bon état et en ordre de contrôle				

								Installation d'une ligne de vie provisoire				
								Utilisation d'un harnais avec une longe et absorbeur par des personnes formées et habilitées				
								Utilisation d'une double longe en cas de déplacement par des personnes formées et habilitées				
								Utilisation d'un stop chute à rappel automatique par des personnes formées et habilitées				
								Utilisation d'échelle comme moyen d'accès : l'échelle est attachée aux 2 extrémités, en bon état et dépasse de 1 m le niveau à atteindre				
								Contrôle visuel de l'environnement de travail				
								Protection des situations dangereuses présente dans la zone de travail				
								Utilisation de points d'ancrage mobiles type poids mort				
		Chute d'objets, blessures à des tiers	6	3	15	270		Balisage de la zone sous la zone de travail	1	3	7	21
								Sécuriser le matériel dans un contenant approprié				
								Installation de garde-corps avec plinthes				
		6	3	15	270		Utilisation de la règle des 3 appuis	1	3	15	45	

	Utilisation d'échelle	Chute de personne						Utilisation de matériel contrôlé et en bon état (colson de couleur) et vérification avant chaque utilisation				
								L'échelle dépasse de 1 m le niveau auquel on accède				
								L'échelle est un moyen d'accès et pas un poste de travail				
		Chute d'objet, blessures à des tiers	6	3	15	270		Utilisation de câble ou de sangle pour manutentionner le matériel	1	3	7	21
								Sécuriser le matériel dans un contenant approprié				
								Balisage de la zone de travail				
		Chute de l'échelle	6	3	15	270		L'échelle est attachée aux 2 extrémités	6	3	15	270
								Utilisation de matériel contrôlé et en bon état (colson de couleur) et vérification avant chaque utilisation				
								Placement de l'échelle suivant le bon angle (test du coude)				
	Utilisation d'échafaudage	Chute en montant ou en descendant de l'échafaudage	6	3	15	270		Ne pas grimper sur l'échafaudage par l'extérieur de la structure, utilisation des moyens d'accès prévus	1	3	15	45
								Utilisation par du personnel habilité				
								Pas de précipitation				
								Port des chaussures de sécurité (S3)				
								Utilisation par du personnel formé et habilité				
			6	3	15	270		Présence de garde-corps avec lisse supérieure, intermédiaire et plinthe	1	3	15	45

		Chute du plancher de l'échafaudage					Vérification quotidienne par une personne compétente des éléments de sécurité de l'échafaudage (garde-corps, accès, ...)				
							Utilisation par du personnel formé et habilité				
		Chute d'objets blessures à des tiers	6	3	15	270	Balisage, délimitation d'une zone dans laquelle le passage est interdit	1	3	7	21
							Présence d'une plinthe de 15 cm autour du plancher				
							Port de casque de sécurité obligatoire				
							Maintien de l'ordre sur chantier évacuation des déchets et du matériel au fur et à mesure				
		Chute de l'échafaudage, ruine de l'ouvrage	3	3	15	135	Utilisation de matériel en bon état et répondant aux normes NBN	1	3	15	45
							Montage de l'échafaudage suivant les instructions par une personne compétente : vérification de la présence du scafftag permettant l'utilisation de l'échafaudage				
							Vérification de l'échafaudage avant chaque utilisation par une personne compétente				
							Respect de la charge maximale par plancher				
							Répartition uniforme de la charge sur le plancher				
							Utilisation de planche pour répartir les charges ponctuelles				
							Interdiction de modifier un échafaudage				

	Utilisation de nacelles télescopiques ou à ciseaux	Chute de personne	3	6	15	270		Port d'un harnais avec une longe simple de maintien au poste de travail attachée au point d'ancrage prévu par le constructeur	1	6	7	42
								Utilisation par du personnel formé et habilité				
								Présence d'un moyen de porter secours en cas de chute				
								Présence d'une vigie				
								Utilisation du moyen d'accès prévu et fermeture après utilisation				
								La nacelle est un poste de travail et pas un moyen d'accès : interdiction de sortir du panier de la nacelle pour atteindre un niveau supérieur				
	Chute d'objets		3	6	15	270		Balisage de la zone de travail	1	6	7	42
								Rangement du plancher de la nacelle				
								Port du casque de sécurité				
	Accident avec autrui		3	6	15	270		Utilisation par du personnel formé et habilité	1	6	7	42
								Respect de la limitation de vitesse				
								Balisage de la zone				
								Présence d'une vigie afin d'interdire l'accès				
	Renversement de la nacelle		3	6	15	270		Utilisation par du personnel formé et habilité	1	6	7	42
								Utilisation sur un sol stable et sans obstacles				
								Respect de la vitesse maximum				
								Respect de la vitesse de vent maximale				
								Respect de la charge maximale				

		Electrocution électrification	3	6	15	270		Repérage de la zone de travail et des obstacles présents	1	6	7	42
								Respect des distances de sécurité en cas de présence de lignes électriques aériennes				
	Levage de charges/ manutention mécanique	Chute d'objet	6	3	15	270		Elingage/ Arrimage par des personnes habilitées et formées	1	3	15	45
								Utilisation de matériel en ordre de contrôle périodique pour les engins et les équipements de levage				
								Utilisation de matériel en bon état : vérification avant chaque utilisation				
								Utilisation de matériel adapté à la charge				
								Balisage de la zone de travail : interdiction de se trouver sous la charge				
								Présence d'une vigie pour contrôler l'accès à la zone de travail				
		Coincement entre la charge mobile et un élément fixe	6	3	7	126		Manutention par du personnel formé et habilité	1	3	7	21
								Ne pas se trouver entre une charge mobile et un élément fixe				
								Guidage la charge à l'aide de corde ou de barres en cas de levage de la charge				
								Préparation de la manutention par un plan de manutention afin de repérer les obstacles éventuels selon la nécessités				
								Port des EPI : casque, chaussures S3 et gants adaptés				

		Electrocution électrisation	3	2	15	90		Préparation de la manutention par un plan de manutention afin de repérer les obstacles éventuels	1	2	15	30
								Respecter les distances de sécurité : min 3m si 50 000V et min 5m si > 50 000V				
	Travaux près d'installation	Entrainement, coincement, écrasement par un organe en mouvement	6	6	15	540		Placement d'un balisage rigide afin d'interdire le contact avec les organes en mouvement	0,5	6	15	45
								Port de vêtements ajustés, retirer le gilet haute visibilité				
	Placement du matériel de chantier – stockage	Chute d'objets,	6	3	15	270		Respecter les zones de stockage définies par le client	1	3	3	9
								Maintenir le chantier en ordre et propre, éliminer les déchets au fur et à mesure				
		Trébuchements , glissade	6	3	3	54		Maintenir le chantier en ordre et propre, éliminer les déchets au fur et à mesure	1	3	3	9
								Protéger les parties saillantes				
								Balisage de la zone de stockage				
		Coupures, blessures	6	3	3	54		Protéger les parties saillantes	1	3	1	3
								Porter les EPI adaptés (chaussures, gants, lunettes, casque)				
								Maintenir le chantier en ordre et propre, éliminer les déchets au fur et à mesure				
	Travaux sur un équipement de	Blessures par mise en marche	6	6	15	540		Respect de la procédure de consignation du client	0,5	6	15	45
								Avoir le permis de travail en ordre				

	travail, maintenance	inopinée de l'équipement						Appliquer les 7 règles d'or de la consignation (coordination, séparation des énergies, condamnation, vérification, immobilisation mécanique, signalisation – balisage)					
	Travaux de réglage	Ecrasement, coincement, coupure	10	6	7	420		Ne pas se trouver entre une partie mobile et une partie fixe	3	6	3	54	
								Port des EPI adaptés (gants, chaussures, lunettes, casque)					
	Utilisation d'outillage électro portatif	Projection de matière sur ouvrier ou tiers	6	10	7	420		Je ne me trouve pas dans la ligne de tir	1	10	3	30	
								Je vérifie que personne ne se trouve dans la ligne de tir					
								Je place des écrans de protection					
								Porter les EPI adaptés : vêtements couvrants, lunettes,gants					
								Je porte un écran de protection					
		Coupure, blessures	6	6	7	252		Respect des instructions d'utilisation	1	6	1	6	
								Matériel CE répondant aux normes de sécurité belges					
								Matériel en bon état et contrôlé (contrôle annuel et visuel avant chaque utilisation)					
								Interdiction de court-circuiter les dispositifs de sécurité					
								Porter les EPI adaptés : vêtements couvrants, lunettes,gants					
								S'assurer de la stabilité de la pièce découpé ainsi que des deux éléments obtenus après découpe.					

							Coupure de l'alimentation lors de la non utilisation de l'équipement						
		Electrisation, électrocution	3	6	15	270		Ne pas utiliser en présence d'eau	1	6	7	42	
							Vérification du matériel avant utilisation : cordon d'alimentation, prise de courant						
							Porter les EPI adaptés : vêtements couvrants, lunettes, gants						
							Coupure de l'alimentation lors de la non utilisation de l'équipement						
		Incendie, explosion, projection de matière incandescente, brûlures	6	6	15	540		Eloigner les matières inflammables des projections	1	6	7	42	
								Protection de l'environnement par des bâches ignifuges					
								Protection de l'environnement par des écrans					
								Balisage de la zone de projection					
								Port de vêtements de travail couvrants					
								Port d'un écran de protection					
								Port de lunettes de sécurité					
								Présence de moyen de 1 ^{ère} intervention près du lieu de travail (extincteur, lance incendie)					
								Coupure de l'alimentation lors de la non utilisation de l'équipement					
	Utilisation d'une foreuse magnétique	Chute de la foreuse (coupure de courant)	10	6	7	420		Arrimage de la foreuse	0,5	6	7	24	

								Coupure de l'alimentation lors de la non utilisation de l'équipement					
	Utilisation d'outils à mains	Ecrasement, pincement, éclat	6	3	7	126		Utiliser le matériel adapté à la tâche	3	3	3	27	
								Inspection visuelle du matériel avant utilisation					
								Ne pas se trouver dans la ligne de tir					
								Utilisation de poignée de protection pour les burins					
								Utilisation de poignée de protection lors de l'utilisation de clés à frappe					
								Port des EPI adaptés (lunettes, gants, vêtements couvrants, chaussures)					
	Manutention manuelle de charges	Ecrasement, pincement, éclat	6	3	7	126		Contrôle visuel de l'environnement de travail	0,5	6	7	24	
								Utilisation des EPI adéquats : Gants manutention, anti-coupure ect..					
								Mise en protection de la zone de travail					
		Lésions dues à une attitude inadéquate lors du levage et du port de charges lourdes	6	6	3	108		Utiliser la manutention mécanique dès que possible	1	6	3	18	
								Appliquer des méthodes de travail ergonomiques					
								Adapter la posture aux efforts à fournir					
								Charge < à 20kg					

	Travail en plans superposés	Chute d'objets, blessures à des tiers	6	3	15	270		Préparation et coordination de chantier afin d'interdire le travail en plans superposés	1	1	15	15	
								Placement d'EPC au niveau des ouvertures : garde-corps, filets, plinthe					
								Interdiction de travailler en plans superposés sans avoir sécurisé les ouvertures					
								Port du casque de chantier					
	Travail en atmosphère polluée	Intoxication, brûlures	6	3	15	270		Mesure du polluant, selon les procédures du client	1	3	15	45	
								Connaissance du plan d'urgence					
								Utilisation de protection respiratoire					
								Utilisation de combinaison de protection type tychem					
								Utilisation de produit neutralisant en cas de contact					
	Utilisation d'appareil sous pression	Coupure, blessures	6	0.5	7	21		Je ne me trouve pas dans la ligne de tir	1	0.5	1	0.5	
								Je vérifie que personne ne se trouve dans la ligne de tir					
								Porter les EPI adaptés : vêtements couvrants, lunettes, chaussures de sécurité, visière					
								Coupure de l'alimentation lors de la non utilisation de l'équipement					
		Blessure à des tiers	6	0.5	7	21		Je vérifie que personne ne se trouve dans la ligne de tir	1	0.5	1	0.5	
								Balisage de la zone					
								Je travaille seul					

							Je teste le pistolet tête en bas					
		Blessure par ricochet de matière	6	0.5	7	21	Porter les EPI adaptés : vêtements couvrants, lunettes, chaussures de sécurité, visière	3	0.5	3	4.5	
							Je ne me trouve pas dans la ligne de tir					
							Balisage de la zone					
		Risque de chute	6	0.5	3	9	Je garde le lieu de travail propre et en bon état	1	0.5	3	1.5	
							Je travaille en avançant					
		Electrisation, électrocution	3	0.5	15	22.5	Ne pas utiliser en présence d'eau	1	0.5	15	7.5	
							Vérification du matériel avant utilisation : cordon d'alimentation, prise de courant					
							Porter les EPI adaptés : vêtements couvrants, lunettes, gants					
							Coupure de l'alimentation lors de la non utilisation de l'équipement					
		Blessure dû à une rupture des flexibles et des tuyaux	1	0.5	7	3.5	Je travaille en avançant	0.5	0.5	7	1.75	
							Porter les EPI adaptés : vêtements couvrants, lunettes, gants					
							Vérification du matériel avant utilisation : cordon d'alimentation, prise de courant					
							Je garde le lieu de travail propre et en bon état					
	Utilisation de Batterie en lithium	Incendie (surcharge, choc, surchauffe, stockage inadéquat)	3	6	3	54	Extincteurs à proximité (ABC ou CO2)	1	6	3	18	

							Utilisation des EPI adéquats : Gants, vêtements couvrant..					
							Limitation du nombre de batteries par conteneur					
							Séparation des batteries					
							Utiliser les chargeurs adaptés					
							Maintenir la distance de sécurité avec les matières inflammables					
		Explosion (Batterie endommagée)	3	6	7	126	Isolé les batteries endommagées	1	6	7	42	
							Vérification des batteries avant chaque utilisation et après chaque utilisation					
		Fuite chimique	3	6	3	54	Vérification des batteries avant chaque utilisation et après chaque utilisation	1	6	3	18	
							Utilisation des EPI adéquats : Gants, vêtements couvrant..					
							Stockage des batteries dans des bac de rétention					
		Fumée Toxiques	3	6	3	54	Ventilations	1	6	3	18	
		Chute/ Choc	6	6	1	36	Formation sur l'utilisation des batteries	3	6	1	18	
							Manutention sécurisée					

Annexe 5: Soudeur et Arcaireur

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
			10	6	7	420			1	6	1	6

	Travaux de soudure, oxycoupage et Arcairage	Brûlures oculaires ou cutanées						Port d'un casque de soudeur avec filtre approprié					
								Port de vêtements couvrants en coton épais ou en cuir bien fermés et exempts d'huile					
								Port de gant de soudeur en cuir					
		Problèmes respiratoires	6	6	7	252		Aérer le milieu de travail	1	6	3	18	
								Utilisation de système d'aspiration à la source					
								Utilisation de protection respiratoire					
	Incendie explosion		6	6	15	540		Réalisation du permis de feu	1	6	3	18	
								Eloigner les matières inflammables					
								Ne pas souder des bidons ayant contenus des matières inflammables					
								Mise en place de bâches de protection					
								Mise en place d'écrans de protection					

								Présence de moyens de 1 ^{ère} intervention à proximité du lieu de travail (extincteur, lance incendie)					
								Connaissance et application des mesures d'urgence du clien					
	Travaux de nettoyage de soudure à l'aide d'un dérouilleur à aiguilles	Projection de matière	10	6	7	420		Port des EPI (lunette de type Gogle)	3	6	1	18	
								Se situer hors de la zone de tir					
	Travaux d'arçairage	Fuite air comprimée	6	6	3	108		Vérification des éléments des équipements avant utilisation	1	6	1	6	
	Travaux de soudure et d'arçairage	Electrisation, électrocution	3	6	15	270		Ne pas travailler dans un milieu humide	1	6	3	18	
								Vérification du matériel avant utilisation : cordon d'alimentation, prise, rallonge					
								Débrancher le poste avant toute intervention sur ce dernier					

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Travaux sur un équipement de travail, maintenance	Blessures par mise en marche inopinée de l'équipement	6	6	15	540		Respect de la procédure de consignation du client	0,5	6	15	45
								Avoir le permis de travail en ordre				
								Appliquer les 7 règles d'or de la consignation (coordination, séparation des énergies, condamnation, vérification, immobilisation mécanique, signalisation – balisage)				
	Intervention sur des tuyauteries ou des conduites	Fluide sous pression : brûlure, blessures dues à la pression, brûlures chimiques	6	6	15	540		Respect de la procédure de consignation du client	0,5	6	15	45
								Avoir le permis de travail en ordre				
								Appliquer les règles d'or de la consignation : coordination, séparation des énergies, condamnation (platine, dépose de tuyauterie), dissipation (vidange, purge, nettoyage, neutralisation, ventilation), vérification absence de pression ou d'écoulement, signalisation – balisage				

	Travaux de réglage	Ecrasement, coincement, coupure	10	6	7	420		Ne pas se trouver entre une partie mobile et une partie fixe	3	6	3	54
								Respecter les instructions de maintenance de l'équipement				
								Port des EPI adaptés (gants, chaussures, lunettes, casque)				

Annexe 7: Manutention élingage

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Engin inadapté	Rupture, chute de la charge	3	6	15	270		Connaitre la masse à lever et prévoir l'engin adapté	0,5	6	15	45
								Etablir un plan de levage et le respecter				
								Utilisation d'engin en bon état et en ordre de contrôle				
								Respecter les consignes d'utilisation de l'engin				
								Balisage de la zone de travail				
								Présence d'une vigie lors des phases de levage				
		Basculement de l'engin	3	6	15	270		Vérifier la stabilité du sol	0,5	6	15	45

	Instabilité de l'engin							Choisir la position de l'engin en fonction de la nature du sol : établir un plan de levage				
								Placer les accessoires de stabilité conformément aux instructions du constructeur				
								Utilisation d'engin en bon état et en ordre de contrôle				
								Balisage de la zone de travail				
								Présence d'une vigie lors des phases de levage				
	Perte de la charge, blessures à des tiers	3	6	15	270			Balisage de la zone de travail	0,5	6	15	45
								Présence d'une vigie lors des phases de levage				
	Utilisation d'accessoires de levage	Rupture, chute de la charge	6	6	15	540		Utilisation d'accessoires de levage adaptés à la charge	0,5	6	15	45
								Utilisation d'accessoire de levage contrôlé				
								Vérification visuelle du matériel avant chaque utilisation				
								Élingage par du personnel formé et habilité				

								Respecter les consignes d'élingage				
								Balisage de la zone de levage				
								Présence d'une vigie lors des phases de levage				
								Interdiction de se trouver sous la charge				
	Accès par des personnes étrangères au chantier	Chute d'objets, blessures à des tiers	6	6	15	540		Balisage de la zone de levage	0,5	6	15	45
								Présence d'une vigie lors des phases de levage				
								Interdiction de se trouver sous la charge				
	Manœuvre avec engin	Fausse manœuvre, perte de charge	3	6	15	270		Conduite par des personnes formés et habilités	0,5	6	15	45
								Respect des consignes d'utilisation du constructeur				
								Respect des limites de vitesse				
								Balisage de la zone de levage				
								Présence d'une vigie lors des phases de levage				
		Collision avec d'autres véhicules ou des éléments de l'environnement	3	6	15	270		Conduite par des personnes formés et habilités	0,5	6	15	45

								Respect des consignes d'utilisation du constructeur				
								Respect des limites de vitesse				
								Respect des voies de circulation				
								Respect du code de la route				
		Électrisation, électrocution	3	1	15	45		Etablir un plan de levage et le respecter	1	1	15	15
								Respecter les distances de sécurité vis-à-vis des lignes électriques aériennes				
								Mise à la terre de l'engin				
		Chocs mécaniques	3	1	15	45		Ne pas s'approcher d'une machine en mouvement	1	1	3	3
								Respecter les consignes d'utilisation				
								Faire appel à un technicien pour toute réparation				
	Levage de charges par mauvais temps	Chute de matériaux	3	2	15	90		Interdiction d'effectuer des opérations de levage par vents forts (>45 km/h)	0,5	2	3	3
								Balisage de la zone de levage				

								Présence d'une vigie lors des phases de levage				
	Levage de charges à l'aveugle	Heurt avec obstacles, perte de charge	6	2	15	180		Établissement d'un plan de levage, reprenant les différents obstacles	1	2	15	30
								Levage effectué par du personnel formé et habilité				
								Présence d'une vigie au sol pour guider la manœuvre				
								Utilisation de moyen de communication entre le conducteur et la vigie : radio, talkie-walkie				
								Balisage de la zone de levage				
	Guidage de la charge	Mauvaise compréhension des gestes ou mauvais geste, heurt, perte de charge	6	3	7	126		Guidage par du personnel formé et habilité	1	3	15	45
								Utilisation de moyen de communication entre le conducteur et la vigie : radio, talkie-walkie				
								Balisage de la zone de levage				
		Coincement, écrasement	6	3	7	126		Ne jamais se placer entre un élément mobile et un élément fixe	1	3	7	21

								Guider la charge avec des cordes ou des barres				
								Porter ses EPI, gants de manutention, lunettes, casque et chaussures S3				

Annexe 8: Travaux en hauteur												
O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Utilisation d'échelle	Chute de personne	6	3	15	270		Utilisation de la règle des 3 appuis	1	3	15	45
								Utilisation de matériel contrôlé et en bon état (colson de couleur) et vérification avant chaque utilisation				
								L'échelle dépasse de 1 m le niveau auquel on accède				
								L'échelle est un moyen d'accès et pas un poste de travail				
		Chute d'objet, blessures à des tiers	6	3	15	270		Utilisation de câble ou de sangle pour manutentionner le matériel	1	3	7	21
								Sécuriser le matériel dans un contenant approprié				
								Balisage de la zone de travail				

		Chute de l'échelle	6	3	15	270		L'échelle est attachée aux 2 extrémités	6	3	15	270
								Utilisation de matériel contrôlé et en bon état (colson de couleur) et vérification avant chaque utilisation				
								Placement de l'échelle suivant le bon angle (test du coude)				
	Utilisation d'échafaudage	Chute en montant ou en descendant de l'échafaudage	6	3	15	270		Ne pas grimper sur l'échafaudage par l'extérieur de la structure, utilisation des moyens d'accès prévus	1	3	15	45
								Utilisation par du personnel habilité				
								Pas de précipitation				
								Port des chaussures de sécurité (S3)				
								Utilisation par du personnel formé et habilité				
		Chute du plancher de l'échafaudage	6	3	15	270		Présence de garde-corps avec lisse supérieure, intermédiaire et plinthe	1	3	15	45
								Vérification quotidienne par une personne compétente des éléments de sécurité de l'échafaudage (garde-corps, accès, ...)				

							Utilisation par du personnel formé et habilité				
		Chute d'objets blessures à des tiers	6	3	15	270	Balisage, délimitation d'une zone dans laquelle le passage est interdit	1	3	7	21
							Présence d'une plinthe de 15 cm autour du plancher				
							Port de casque de sécurité obligatoire				
							Maintien de l'ordre sur chantier évacuation des déchets et du matériel au fur et à mesure				
		Chute de l'échafaudage, ruine de l'ouvrage	3	3	15	135	Utilisation de matériel en bon état et répondant aux normes NBN	1	3	15	45
							Montage de l'échafaudage suivant les instructions par une personne compétente : vérification de la présence du scafftag permettant l'utilisation de l'échafaudage				
							Vérification de l'échafaudage avant chaque utilisation par une personne compétente				
							Respect de la charge maximale par plancher				
							Répartition uniforme de la charge sur le plancher				

								Utilisation de planche pour répartir les charges ponctuelles				
								Interdiction de modifier un échafaudage				
	Utilisation de nacelles télescopiques ou à ciseaux	Chute de personne	3	6	15	270		Port d'un harnais avec une longe simple de maintien au poste de travail attachée au point d'ancrage prévu par le constructeur	1	6	7	42
								Utilisation par du personnel formé et habilité				
								Présence d'un moyen de porter secours en cas de chute				
								Présence d'une vigie				
								Utilisation du moyen d'accès prévu et fermeture après utilisation				
								La nacelle est un poste de travail et pas un moyen d'accès : interdiction de sortir du panier de la nacelle pour atteindre un niveau supérieur				
		Chute d'objets	3	6	15	270		Balisage de la zone de travail	1	6	7	42
								Rangement du plancher de la nacelle				
								Port du casque de sécurité				

		Accident avec autrui	3	6	15	270		Utilisation par du personnel formé et habilité	1	6	7	42
								Respect de la limitation de vitesse				
								Balisage de la zone				
								Présence d'une vigie afin d'interdire l'accès				
		Renversement de la nacelle	3	6	15	270		Utilisation par du personnel formé et habilité	1	6	7	42
								Utilisation sur un sol stable et sans obstacles				
								Respect de la vitesse maximum				
								Respect de la vitesse de vent maximale				
								Respect de la charge maximale				
		Electrocution électrisation	3	6	15	270		Repérage de la zone de travail et des obstacles présents	1	6	7	42
								Respect des distances de sécurité en cas de présence de lignes électriques aériennes				
	Travail en présence d'ouverture dans le sol	Chute de personnes,	6	3	15	270		Mise en place d'EPC à 1,5 m de l'ouverture (garde-corps et plinthe)	1	3	15	45
								Balisage de la zone et interdiction de passage				

							Port d'un harnais relié à un système d'arrêt de chute fixé à un point d'ancrage adapté	1	3	7	21
							Utilisation de matériel en ordre de contrôle et en bon état				
		Chute d'objets, blessure à des tiers	6	3	15	270	Balisage au sol du chantier reprenant les risques de chute d'objets				
							Installation de filet de protection				
							Présence d'une vigie				
							Port des EPI de base : casque, chaussures de sécurité, lunettes de sécurité				
	Montage d'un échafaudage roulant ou échafaudage léger alu	Chute de personne lors du montage ou du démontage	6	1	15	90	Montage/démontage en suivant les instructions du constructeur	3	1	15	45
							Montage/démontage par des personnes compétentes et habilitées				
							Port du harnais et d'une longe attachée à un point d'ancrage adapté lorsque les protections collectives ne sont pas installées				
		Chute d'un élément de l'échafaudage, blessure à des tiers	6	1	15	90	Montage/démontage en suivant les instructions du constructeur	1	1	15	15

								Montage/démontage par des personnes compétentes et habilitées				
								Balisage délimitation d'une zone de sécurité dans laquelle le passage est interdit				
								Obligation de porter les EPI de base : lunettes, casque de chantier et chaussures de sécurité				
		Effondrement de l'échafaudage	6	1	15	90		Montage sur un sol stable, lisse et suffisamment résistant	1	1	15	0
								Ne pas surélever avec des matériaux friables				
								Contrôle par une personne compétente				
								Utilisation de matériel CE conforme à la norme EN NBN 1004				
								Balisage délimitation d'une zone de sécurité dans laquelle le passage est interdit				
								Montage/démontage en suivant les instructions du constructeur				

								Montage/démontage par des personnes compétentes et habilitées				
								Interdiction de modifier un échafaudage				

Annexe 9: Travaux par points chauds

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Soudage ou découpage à l'arc électrique, arçairage, soudage et découpage au chalumeau	Électrisation, électrocution	3	6	15	270		Ne pas travailler dans un milieu humide	1	6	3	18
								Vérification du matériel avant utilisation : cordon d'alimentation, prise, rallonge				
								Débrancher le poste avant toute intervention sur ce dernier				
								Utilisation de matériel CE conforme				
		Incendie, explosion	6	6	40	1440		Réalisation du permis de feu	1	6	3	18
								Eloigner les matières inflammables				

								Ne pas souder des bidons ayant contenus des matières inflammables				
								Mise en place de bâches de protection				
								Mise en place d'écrans de protection				
								Présence de moyens de 1 ^{ère} intervention à proximité du lieu de travail (extincteur, lance incendie)				
								Connaissance et application des mesures d'urgence du client				
		Brûlures oculaires ou cutanées	6	6	7	252		Port d'un casque de soudeur avec filtre approprié	1	6	3	18
								Port de vêtements couvrants en coton épais ou en cuir bien fermés et exempts d'huile				

								Port de gant de soudeur en cuir				
		Inhalation des vapeurs de soudage, intoxication	6	6	7	252		Aérer le milieu de travail	1	6	3	18
								Utilisation de système d'aspiration à la source				
								Utilisation de protection respiratoire				
	Meulage, disquage, forage	Electrisation, électrocution	6	6	15	540		Ne pas utiliser le matériel en présence d'eau	1	6	3	18
								Branchement du matériel à une prise appropriée, en coordination avec le client				
								Vérification du matériel avant chaque utilisation : cordon d'alimentation, prise				
								Utilisation de matériel conforme et CE				

		Incendie, explosion, brûlure	6	6	15	540		Etablir et respecter le permis de feu	1	6	3	18
								Respecter les instructions du constructeur				
								Ne pas court- circuitier les dispositifs de sécurité				
								Port d'EPI adaptés : gants, lunettes ou visière, vêtements couvrants				
								Interdiction de porter le gilet fluo				
								Présence de moyen de 1 ^{ère} intervention dans la zone de travail : extincteur, lance				
								Protection de l'environnement par des bâches ignifugées si nécessaire				
	Utilisation et stockage de bouteilles de gaz	Incendie ou explosion	6	6	15	540		Etablir et respecter le permis de feu	0,5	6	15	45

								Bouteilles stockées à la verticale et attachées				
								Stockage des différents types de gaz séparément (combustibles et inflammables)				
								Contrôle des appareils utilisés avant chaque utilisation : clapet anti retour				

Annexe 10: Travaux en espace confiné

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Travail en espace confiné	Pas de possibilité de porter secours travailleur isolé	6	3	15	270		Présence d'une vigie à l'extérieur, en communication permanente avec l'intervenant	1	3	3	9
								Connaissance et application des plans d'urgence du client				

							La vigie ne peut pas entrer dans l'espace confiné pour porter secours sans équipements respiratoires appropriés					
		Manque d'oxygène (asphyxie)	6	3	15	270		Etablir et respecter le permis de travail spécifique	0,5	3	15	22,5
							Mesure du taux d'O2 avant d'intervenir, interdiction de pénétrer si la valeur est < à 19,5% ou > 23,5%					
							Porter un oxymètre, contrôle continu du taux d'oxygène si nécessaire					
							Utilisation d'un appareil respiratoire isolant ARI					
		Accumulation de gaz ou de substances toxiques	6	3	15	270		Mesure et contrôle du taux de gaz (CO ou CO2 ou autre), avant de pénétrer	1	3	1	3
								Port d'un détecteur				
								Mise en place d'une ventilation naturelle				

		Incendie explosion	6	3	40	720		Mise en place d'une ventilation assistée	1	3	3	9
								Utilisation d'un appareil respiratoire isolant ARI				
								Contrôle des concentrations de matières inflammables (gaz ou vapeurs), détecteur LIE				
								Présence de moyens d'extinction appropriés				
								Connaissance du plan d'urgence du site				
	Travail en espace confiné : utilisation de matériel électrique	Incendie explosion	6	3	40	720		Utilisation de matériel électrique 12 V	1	3	3	9
								Installation du transformateur à l'extérieur				
	Travaux de soudure ou coupage en espace confiné	Incendie explosion, intoxication	6	3	40	720		Réalisation et respect du permis de feu	3	3	3	27
								Placer les bouteilles de gaz à l'extérieur de l'espace confiné				
								Mise en place d'une ventilation naturelle				
								Mise en place d'une ventilation assistée				

								Utilisation d'un appareil respiratoire isolant ARI				
	Accès à l'espace confiné	Heurt, choc, coincement, chute	6	3	3	54		Prévoir un accès sécurisé, vérifier que l'accès soit stable	1	3	3	9
								Ne pas se précipiter				
								Adopter des positions ergonomiques				
	Zone ATEX	Explosion	6	1	40	240		Utilisation de matériel spécifique ATEX	1	1	15	15
								Accès par du personnel formé et habilité				
								Interdiction d'utiliser un GSM (sauf si adapté aux zones ATEX), ce dernier doit être éteint et pas en veille				
								Respect des procédures du client (permis de travail, plan d'urgence)				
								Limiter le nombre de personne accédant à la zone ATEX				

Annexe 11: Travaux en coactivité

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
-----	------------	---------	---	---	---	---	-----	-----------------------	---	---	---	----

	Travail en plans superposés	Chute d'objets, blessures à des tiers	6	3	15	270		Préparation et coordination de chantier afin d'interdire le travail en plans superposés	1	3	7	21
								Placement d'EPC au niveau des ouvertures : garde-corps, filets, plinthe				
								Interdiction de travailler en plans superposés sans avoir sécurisé les ouvertures				
								Port du casque de chantier				
	Accès au chantier par des personnes non autorisées	Chute d'objets, blessures à des tiers	6	10	15	900		Balisage du chantier	1	10	3	30
								Planification et signalisation des zones accessibles et des zones interdites				
								Port des EPI : casque, chaussures, lunettes				
	Circulation véhicules ou engins	Accidents piétons, véhicules	6	6	15	540		Respect des zones de circulation et des priorités	0,5	6	15	45
								Respect des règles de circulation du site				

								Port de vêtement haute visibilité lors des déplacements				
								Ne pas s'approcher d'un engin qui manœuvre, s'assurer d'avoir été vu par l'engin avant de s'en approcher				
	Travail en même temps que l'entreprise utilisatrice	Perturbation de l'activité de l'entreprise	6	10	3	180		Pas d'improvisation : respecter l'ouverture de chantier	1	10	3	30
								Planifier les différentes phases d'activité avec l'entreprise utilisatrice				
								Réunion de coordination avec les différents intervenants				

Annexe 12: Utilisation de substances dangereuses - amiante

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Utilisation ou préparation de substances, mise en œuvre	Incendie	6	3	3	54		Connaître les dangers de chaque produit : FDS disponible	1	3	3	9
								FDS simplifiée consultable par les ouvriers				

								Respect des règles d'utilisation, de stockage, d'hygiène et premiers secours de la FDS simplifiée				
								Présence de moyens de 1 ^{ère} intervention (extincteurs, lance)				
								Ne pas stocker ensemble des produits inflammables et comburant ou des produits incompatibles (voir FDS)				
		Irritation, intoxication, brûlures	6	3	3	54		Connaître les dangers de chaque produit : FDS disponible	1	3	3	9
								FDS simplifiée consultable par les ouvriers				
								Respect des règles d'utilisation, de stockage, d'hygiène et premiers secours de la FDS simplifiée				
								Port de salopettes Tychem				
								Port de lunettes type goggles ou d'écran de protection				
								Port de gants de protection chimiques				
								Port de protection respiratoire				

	Présence de chaux ou autre substance dangereuse	Brûlures, irritation, intoxication	6	10	3	180		Nettoyage de la zone avant de commencer, diminuer au maximum la présence de chaux	1	6	1	6
								Port des EPI adaptés : vêtements couvrants, lunettes, gants				
								Solution neutralisante accessible				
								Connaissance des gestes de 1 ^{er} secours				
	Elimination des déchets	Pollution des sols et des eaux	6	3	7	126		Traitement des déchets suivant les procédures du client	0,5	3	7	10,5
								Respect de la réglementation en vigueur				

Annexe 13: Désamiantage

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Présence d'amiante friable	Dépassement de la VLE , maladie respiratoire	6	3	15	270		Mesures de la concentration en fibres d'amiante par une entreprise agréée	1	3	15	45
								Seules les entreprises agréées peuvent enlever l'amiante friable en suivant un protocole défini				

	Enlèvement sporadique d'une petite quantité d'amiante, dégagement de moins de 0,01 fibres/cm ³	Maladies respiratoires	6	3	15	270		Contrôle de l'inventaire amiante avant de commencer la démolition	1	3	3	9
								Etablir un mode opératoire de retrait de l'amiante				
								Limiter le nombre de personnes exposés				
								Limiter le temps d'exposition				
								Port des EPI adaptés (salopettes jetables et masque P3)				
	Utilisation d'outillage lors du désamiantage	Rendre l'amiante friable, dégagement de poussières d'où dépassement de la VLE	6	3	15	270		Ne pas casser en morceaux les matériaux.	1	3	7	21
								Humidifier les matériaux en les vaporisant avec de l'eau ou avec un fixateur				
								Utiliser d'outillage manuel pour enlever les crochets, les vis et autres fixation				
								Utiliser de l'outillage à rotation lente pour enlever les crochets, les vis et autres fixation				

								Détacher les matériaux un à un sans utiliser de disqueuse				
								Port des EPI adaptés (salopettes jetables et masque P3)				
	Personnel non formé	Dépassement de la VLE	6	3	15	270		L'enlèvement de l'amiante est interdit pour les intérimaires	1	3	15	45
								Seul le personnel ayant reçu la formation sur le désamiantage et les risques liés à l'amiante peut procéder au désamiantage.				
								Port des EPI adaptés (salopettes jetables et masque P3)				
	Elimination de l'amiante	Bris des plaques Dégagement de poussières Pollution de l'air :	6	3	15	270		Les matériaux sont directement déposés dans des big bag ou dans un container amiante	3	3	3	27
								Pas de zone de stockage intermédiaire				
								Port des EPI adaptés (salopettes jetables et masque P3)				

								Elimination des EPI souillés dans le container amiante				
		Dégagement de plus de 0,01 fibres/cm ³	6	3	15	270		Arrêter les travaux, ces travaux doivent être effectués par une entreprise agréée	0,5	3	3	4,5

Annexe 14: Facteurs d'ambiance

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Eclairage – luminosité manque de lumière	Chute, blessures	6	6	3	108		Installation de phares selon les besoins	1	3	3	9
								Adaptation des horaires de travail				
	Eclairage – luminosité éblouissement	Eblouissement	6	6	3	108		Adaptation des horaires de travail	1	3	3	9
								Installation de la zone de travail afin d'éviter l'éblouissement				
								Utilisation de protection des yeux adaptée				
	Bruit – ambiance industrielle (≥ 80 dB)	Lésion du conduit auditif; Perte	6	10	7	420		Installation de la zone de travail à l'écart du bruit si possible	1	2	7	14

		d'acuité auditive;Vertiges						Utilisation de protections auditives				
								Respect des pictogrammes d'obligation du port d'EPI				
	Bruit – utilisation d'outillage électrique (≥ 80 dB)	Lésion du conduit auditif; Perte d'acuité auditive;Vertiges	6	6	7	252		Respect des instructions d'utilisation de l'outillage	1	6	7	42
								Utilisation d'outillage moins bruyant				
								Port de protections auditives				
	Température - basses	Perte de dextérité, gelures, hypothermie	3	6	3	54		Port de vêtements adaptés	3	3	1	9
								Pauses régulières dans une pièce tempérée avec possibilité de prendre des boissons chaudes				
								Rotation des tâches				
	Travail à proximité d'un cours d'eau	Noyade	3	2	15	90		Mise en place d'un balisage rigide	0.5	2	15	15
								Utilisation d'un gilet de sauvetage				
	Température - élevée	Fatigue, nausées, maux de tête,	6	6	3	108		Port de vêtements adaptés	3	3	1	9

		vertiges coup de chaleur						Pauses régulières dans une pièce tempérée avec possibilité de prendre des boissons fraîche				
								Rotation des tâches				

Annexe 15: Environnement -traitement des déchets

O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Utilisation de produits chimiques	Pollution	6	3	7	126		Connaître les produits que l'on manipule	1	3	1	3
								Anticiper les pollutions éventuelles : rétention				
								Stocker les produits en quantité limitée				
								Préférer un produit non ou moins polluant si possible				
								Respecter les consignes de sécurité reprises dans la FDS				
	Elimination des déchets	Non respects des règles	6	3	7	126		Respecter les consignes de tri du site	1	3	1	3

		environnement ales						Ordre et propreté du chantier				
								Les déchets non éliminés sur site seront repris par nos soins et traités par une société agréée				
								Utilisation des containers de tri des déchets mis à disposition par le client				
	Exposition non intentionn el (agent biologiqu e)	Infection, réaction allergique, toxicité	3	0,5	7	10,5		Utilisation des EPI adaptés: gants nitrile ou latex, vetements couvrant, salopette, chaussures adapté, lunette de sécurité, masque	1	0,5	7	3,5
								Respect des mesures d'hygiène (lavage des mains et du visage avant de prendre la pause)				
								Vaccin en ordre				
								Vérification du matériel				
								Gestion des déchets dans les contenant spécifiques				

Annexe 16: Utilisation d'une voiture Hybride												
O/N	Opérations	Risques	P	F	E	R	O/N	Mesures de prévention	P	F	E	RR
	Mise en charge de la voiture	Chûte de personne	10	6	1	60		Ranger le câble d'alimentation.	3	3	1	9
		Electrisation/électrocution	3	1	15	45		Verrifier le bon état du cable d'alimentation avant utilisation.	1	1	15	15
								Verrifier que le cable est bien branché				
								Ne pas mettre le cable dans l'eau.				
								Remettre les protections des ambouts après chaque utilisation afin de ne pas endommager la prise.				
								Mettre la voiture en charge moteur à l'arrêt				

								Respect du plan d'entretien du véhicule					
								Ne pas mettre de l'eau dans la borne ou dans la trappe de la voiture.					
		Incendie - surcharge thermique - Brulure	3	1	40	120		vérifier le bon état du cable d'alimentation et de la borne	1	1	40	40	
								Verrifier que le cable est bien branché					
								Respect du plan d'entretien du véhicule					
								Enlever le cable d'alimentation lorsque la voiture est chargé.					
								S'assurer de l'adéquation des cables de charges avec le vehicule et la borne					

Rédacteur	Approbateur
Brichard Justine et Closset Sabine	Emmanuel Leman